

Seniors

# CHAMPIONNAT D'AUVERGNE PAR EQUIPES SENIORS - D3 - MESSIEURS ET DAMES

Date et lieu ci-dessous

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales  
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**POUR LES CLUBS:** Clubs de la Ligue Auvergne, affiliés, avec terrain homologué.

Un club pourra inscrire jusqu'à 2 équipes (A & B).

**Le nombre d'équipes sera limité à 10, retenues selon l'ordre suivant:**

**1- Equipes A (par ordre d'arrivée des inscriptions)**

**2- Equipes B (par ordre d'arrivée des inscriptions)**

**POUR LES EQUIPIERS:** Etre membres et licenciés de l'association sportive qu'ils représentent, avec un index inférieur à 36,5. **Tolérance par équipe: 2 joueurs classés > 36,4 (index ramené à 36,4).**

*Une dame est Senior le lendemain de la date anniversaire de ses 50 ans, un homme est Senior le lendemain de la date anniversaire de ses 55 ans.*

## ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe est faite avec le « formulaire d'inscription à une épreuve par équipes de la Ligue ». Elle doit être envoyée à la Ligue avant le 1er avril, accompagnée du chèque d'engagement de 90€ par équipe.

L'inscription des joueurs par extranet: <http://xnet.ffgolf.org> doit s'effectuer au plus tard 2 jours pleins avant chaque épreuve.

Les joueurs devront s'acquitter auprès du club organisateur d'un droit de jeu de 20€.

## FORME DE JEU

**STABLEFORD/Mixte/NET/18 trous/4 simples;** Départ en shotgun.

## CLASSEMENT

**Lors d'une épreuve, un club qui n'aurait pas suffisamment de joueurs pour figurer au classement ne sera pas disqualifié du championnat.**

**Somme des 3 meilleurs scores.**

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant la carte non prise en compte, puis la meilleure carte, puis celui la seconde meilleure carte, etc.

**Attribution des points par épreuve:**

10 pts au 1er, 8 pts au 2ème, 6 pts au 3ème, 5 pts au 4ème, 4 pts au 5ème, 3 pts au 6ème, 2 pts au 7ème, 1 pt au 8ème.

Bonus de 5 points pour chaque équipe classée.

En cas d'égalité pour le classement final après cumul des points acquis, les clubs seront départagés de la façon suivante:

1) le plus grand nombre de victoires

2) le meilleur cumul de points sur les 4 dernières rencontres, puis sur les 3 dernières, puis sur les 2 dernières, puis sur la dernière.

## COMITE DE L'ÉPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la Ligue et de l'arbitre désigné.

## DATES ET LIEUX

Vendredi 22 avril	Golf de Briailles	Vendredi 26 août	Golf de Val St Jean
Vendredi 20 mai	Golf du Puy en Velay	Vendredi 23 sept.	Golf du Mont-Dore
Vendredi 24 juin	Golf de Charade		

## PRIX ET RECOMPENSES

Souvenir offert par la Ligue à la première équipe.